

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de FAY-AUX-LOGES se réunira à la mairie, le jeudi 18 décembre 2025 à 20 heures pour la tenue d'une séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Ordre du Jour :

- ⇒ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 novembre 2025
- ⇒ Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal,
- ⇒ Droit de préemption urbain : décision du Conseil Municipal,
- ⇒ Débat d'orientation budgétaire 2026
- ⇒ Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2026 dans la limite du quart des crédits 2025
- ⇒ Prorogation bail emphytéotique de Valloire Habitat
- ⇒ Plan Intercommunal de Sauvegarde
- ⇒ Plan départemental de protection des forêts contre les incendies
- ⇒ Protection sociale complémentaire – Risque prévoyance et santé.
- ⇒ Nom de la future maison de santé

Informations diverses

FAY-AUX-LOGES, le 12 décembre 2025

Le Maire,

Frédéric MURA

